

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Quelles aides pour les communes et particuliers touchés par les incendies ? Question écrite n° 952

Texte de la question

M. Romain Baubry interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'aide apportée aux communes et aux particuliers touchés par les incendies. En 2022, ces drames se sont multipliés en France. De sombres records ont ainsi été battus en la matière, puisqu'il a été révélé que 50 000 hectares de végétation ont déjà été détruits par les 256 départs de feux comptabilisés depuis janvier 2022. Le département des Bouches-du-Rhône, où M. le député est élu, est le plus touché par les flammes en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Un incendie y a encore débuté lundi 22 août 2022, dans le massif des Alpilles et a mobilisé plus de 600 pompiers avant d'être fixé le lendemain matin. Dans sa circonscription, les communes de Graveson et Barbentane ont été grièvement attaquées par les flammes. Toutes les communes dans cette situation doivent être aidées, à hauteur des dommages qu'ont entraîné les feux sur leur territoire, en prenant en compte les aspects économiques et touristiques. M. le député s'enquiert donc auprès du Gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour prêter main forte aux communes dans la restauration des territoires endommagés. En parallèle, de nombreux particuliers sont victimes des incendies et doivent désormais se reconstruire, après la perte de leurs proches et de leurs biens. Ils étaient des dizaines de milliers, contraints d'évacuer leur domicile ces dernières semaines. Il lui demande donc également quelles solutions il entend mettre en œuvre en leur faveur.

Données clés

Auteur : M. Romain Baubry

Circonscription: Bouches-du-Rhône (15e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 952

Rubrique: Communes

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 août 2022, page 3864 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)